



# CAHIER DES CHARGES ET RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION **APPEL À PROJETS**

MAI À VÉLO (ÉDITION 2026)

DÉPÔT DES DOSSIERS : 4 MARS 2026

# SOMMAIRE

---

<b>1</b>	<b>CAHIER DES CHARGES .....</b>	<b>3</b>
1.1	QUI EST CONCERNÉ ?.....	3
1.2	QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?.....	3
1.3	NATURE DES ANIMATIONS.....	3
1.4	OBJECTIF DES ATELIERS .....	3
1.5	DATES ET PÉRIMÈTRES D'ACTION.....	4
<b>2</b>	<b>REGLEMENT DE LA CONSULTATION.....</b>	<b>4</b>
2.1	COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE.....	4
2.2	TRANSMISSION DE LA CANDIDATURE.....	4
2.3	SÉLECTION DES LAURÉATS .....	4
2.4	AIDES FINANCIÈRES .....	5
2.5	FORMALISATION DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES AVEC LES LAURÉATS..	5
2.6	CALENDRIER PRÉVISIONNEL .....	5
2.7	CONTACT .....	5

# 1 CAHIER DES CHARGES

---

Le vélo est aujourd’hui considéré comme l’un des modes de transport permettant de répondre le plus efficacement aux enjeux écologiques, économiques et sanitaires des territoires. La Communauté de communes Lacq-Orthez (CC Lacq-Orthez) s'est engagée dans le développement de cette pratique avec l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable. Ce programme prévoit le développement d'aménagements et de services vélos sur le territoire, mais entend aussi populariser la pratique cyclable par l'organisation d'actions destinées au grand public.

Le dispositif national Mai à vélo qui vise à promouvoir le vélo par l'organisation d'évènements de toutes formes s'inscrit parfaitement dans cette ambition. La philosophie de Mai à Vélo est de lier l'utile à l'agréable en s'adressant autant aux novices qu'aux cyclistes expérimentés.

Aussi, la CC Lacq-Orthez souhaite réunir et/ou soutenir les forces vives pour proposer des animations, ateliers et évènements cyclables accessibles au plus grand nombre.

C'est ainsi qu'un appel à projets pour organiser des opérations d'éducation, de sensibilisation ou de découverte du vélo est lancé par la collectivité.

## 1.1 QUI EST CONCERNÉ ?

Cet appel à projets s'adresse aux porteurs de projets associatifs ou professionnels souhaitant proposer une initiative en faveur de la pratique cyclable sur le territoire de la CC Lacq-Orthez. Un référent unique doit être désigné par initiative.

## 1.2 QUEL EST LE PUBLIC CIBLE ?

Les animations proposées doivent permettre de toucher une large partie de la population, de toutes catégories sociales, d'âges ou sportives : séniors, jeunes, familles, sportifs, non-sportifs, etc.

## 1.3 NATURE DES ANIMATIONS

Les initiatives proposées devront permettre de répondre à au moins un des enjeux suivants :

- Découvrir les aménagements cyclables de la CC Lacq-Orthez,
- Sensibiliser aux avantages économiques, écologiques et/ou sanitaires du vélo,
- (Re)mettre en selle et apprendre la circulation à vélo,
- Vendre/acheter un vélo d'occasion,
- Initier à la réparation des vélos, au marquage, etc,
- Encourager une pratique quotidienne du vélo.

Ces initiatives pourront revêtir différentes formes : sorties vélo, parcours ludiques, ateliers d'échanges/débats, démonstrations, etc.

Les différents ateliers proposés devront être gratuits pour les participants.

## 1.4 OBJECTIF DES ATELIERS

- Donner plus de visibilité au vélo comme moyen de transport sur la CC Lacq-Orthez,
- Présenter le vélo comme un mode de transport ludique, pratique et avantageux,
- Encourager une pratique plus régulière du vélo,
- Créer du lien social par le biais des rencontres intergénérationnelles autour du vélo.

## 1.5 DATES ET PÉRIMETRES D'ACTION

Les initiatives proposées devront se dérouler en mai ou se rattacher à un évènement local permettant ainsi de toucher un large public (exemple : journées des familles prévues en juin).

Elles devront être organisées dans l'une des 60 communes composant Lacq-Orthez.

La programmation sera organisée à l'issue de l'annonce des lauréats et lors d'une rencontre entre les porteurs de projets et le service en charge de l'appel à projets pour validation finale.

## 2 RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

---

### 2.1 COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures devront utiliser le formulaire en annexe. Une justification du budget demandé est également vivement conseillée (exemple : devis).

Le service mobilités de la CC Lacq-Orthez se tient à la disposition des candidats pour les aider à élaborer le contenu du dossier. A la demande du service, des compléments au dossier pourront être demandés. Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets ou insuffisamment renseignés.

### 2.2 TRANSMISSION DE LA CANDIDATURE

Pour répondre à l'appel à projets, vous devez remplir le formulaire ci-joint et l'envoyer à l'adresse suivante : [transport@cc-lacqorthez.fr](mailto:transport@cc-lacqorthez.fr).

Une seule candidature par porteur de projet est autorisée. Cette dernière peut intégrer plusieurs animations.

### 2.3 SÉLECTION DES LAURÉATS

Les dossiers présentés seront étudiés par le service mobilités et sélectionnés par un jury selon des critères de coûts, de faisabilité technique, humaine ou matérielle et de cohérence de l'opération avec le programme « Mai à vélo ».

La commission « animation du territoire » sera le jury de sélection.

Les critères intervenant pour la sélection du candidat sont :

Thème	Critères	Pondération
Public ciblé par l'animation	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tout public = 10 pts</li><li>- Catégorie de public = 5 pts</li><li>- Peu de public = 0</li></ul>	10
Réponse aux enjeux décrits (cf. liste en 1.3)	<ul style="list-style-type: none"><li>- 4 enjeux et plus = 10 pts</li><li>- De 1 à 3 enjeux = 5 pts</li><li>- Aucun enjeu = dossier non retenu</li></ul>	10

Tout atelier payant pour les participants ne sera pas étudié.

La CC Lacq-Orthez se réserve la possibilité, dans l'hypothèse où le(s) candidat(s) retenu(s) serait/seraient dans l'impossibilité d'exécuter ses obligations, de solliciter directement le candidat classé en suivant, afin qu'il se substitue au(x) candidat(s) défaillant(s).

## 2.4 AIDES FINANCIÈRES

Les initiatives sélectionnées seront financées par la Communauté de communes après arbitrage des besoins du porteur de projet et selon la pondération obtenue dans la limite de 400€ par projet :

- 20 points obtenus = 400€,
- 15 points obtenus = 300€,
- 10 points obtenus = 200€,
- 5 points obtenus = 100€.

L'aide est plafonnée au montant du devis. Par exemple, si un candidat obtient 15 points donc une potentielle aide de 300 € mais que le devis proposé est d'un montant de 275€, alors il obtiendra ce dernier montant si sa candidature est retenue.

Pour les animations qui seraient annulées pour des raisons matérielles ou humaines incomptant à l'opérateur, aucune indemnisation ne sera réalisée.

Pour les animations annulées à J -2 par défaut d'inscription, l'opérateur sera indemnisé à 50% de la participation qui lui aura été accordée.

## 2.5 FORMALISATION DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES AVEC LES LAURÉATS

Une convention sera signée avec les lauréats pour formaliser les engagements de chaque partie.

Le lauréat s'engagera à tenir informé le service « mobilités » de la CC Lacq-Orthez des différentes étapes dans la mise en œuvre de l'opération.

Le lauréat s'engagera à citer la Communauté de communes Lacq-Orthez et le dispositif Mai à Vélo dans sa communication autour de l'action proposée.

La CC Lacq-Orthez relaiera l'initiative à travers une communication spécifique (réseaux sociaux, brochures, site internet, plateforme Mai à Vélo). Le service aura un simple rôle de coordination dans la programmation et n'assurera aucune animation.

Les modalités de versement de l'aide financière seront décrites. Pour recevoir le paiement de la prestation, le lauréat devra fournir les éléments suivants un (1) mois après la tenue de l'animation :

- La facture de la prestation
- Un RIB
- Un bilan de l'opération (déroulement de la journée, fréquentation, remarques...)

NB : les deux premiers éléments devront être fournis sur la plateforme CHORUS PRO.

## 2.6 CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- 2 février 2026 : lancement de l'appel à projets « Mai à Vélo à la Communauté de communes Lacq-Orthez »
- 4 mars 2026 : date limite de dépôt des dossiers de candidature
- 3 avril 2026 : annonce des initiatives et prestations retenues
- Mai 2026 : mise en place des animations

## 2.7 CONTACT

Service « mobilités » de la CC Lacq-Orthez - 05.59.60.49.59 - [transport@cc-lacqorthez.fr](mailto:transport@cc-lacqorthez.fr)

Vous trouverez toutes les informations concernant l'opération nationale Mai à Vélo à l'adresse <https://maiavelo.fr/>